

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MARDI 14 DECEMBRE 2010**

L'an deux mille dix, le quatorze novembre, à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Alain LAROCHE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Alain LAROCHE, Maire, Roland GILBERT, Bernadette COURIVAUD, Laurent REVIDON (arrivé à 20H45), Françoise RICHARD, Adjoint, Jean-François BONNET, Bernard GOND, Didier BEGAT, Hervé TAILLANDIER, Marie-Odile RAYNAUD, Gérald COTTIN, Nicole LAROCHE -POLBOST, Nicolas FOURNIER (arrivé à 20H30) , Alain JULIEN, Jean-Louis JAMET.

**ABSENT(S)/EXCUSE(S)** : Guy COLLIN, Evelyne DESABRE, Catherine VAN LANDEGHEM.

**ABSENT(S)** : /

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nicole LAROCHE-POLBOST

**POUVOIR(S)** : de Guy COLLIN à Roland GILBERT  
de Evelyne DESABRE à Nicole LAROCHE-POLBOST  
de Catherine VAN LANDEGHEM à Bernadette COURIVAUD

\* \* \*

**CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE L'IMMEUBLE DE LA MAIRIE :**

A la demande du chef de projet, il a été constitué un groupe de pilotage dans le cadre des travaux de construction et de réhabilitation de l'immeuble de la mairie.

Lors de la réunion du 10 décembre dernier, cinq propositions de maître d'œuvre ont été présentées, trois ont été sélectionnées mais nécessitaient quelques précisions et aménagements.

Par conséquent, dans l'attente des modifications demandées, Monsieur le Maire propose que soit reportée la prise de décision du conseil municipal à une séance ultérieure, à savoir le mercredi 22 décembre 2010.

Accord à l'unanimité des membres du conseil.

\* \* \*

**PROTOCOLE D'ACCORD COMMUNE/FARINOT :**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation et de reconstruction d'un bâtiment à usage de mairie et de restructuration de la place de la Madeleine, une réflexion a été menée par rapport à la propriété de M. et Mme FARINOT. Des investigations ont été menées par M. Roland GILBERT, 1er Adjoint au Maire, représentant la commune.

Une proposition de protocole d'accord a été présentée aux membres du conseil, consistant en un échange de la parcelle AB 212, propriété des époux FARINOT au profit de la commune

de Nérondes pour une surface équivalente de la parcelle AB 104, propriété de la commune de Nérondes au profit de M. et Mme FARINOT.

Tous les travaux afférents à cet échange seront à la charge de la commune ainsi que les frais de bornage et d'acte notarié.

A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable au protocole proposé et autorisent Monsieur le Maire, ou à défaut un adjoint, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le protocole d'accord sera annexé à la présente délibération.

\* \* \*

#### **RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS :**

En raison du recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011, Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la nécessité de recruter 3 agents pour la durée de la collecte des différents documents.

Les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité.

\* \* \*

#### **DEMANDE DE PARTICIPATION POUR L'EDIFICATION D'UN BUSTE A LA MEMOIRE DE MONSIEUR SERGE VINÇON :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de participation financière émanant de l'association « L'Espoir du Berry », dans le but d'ériger un buste à la mémoire de Monsieur Serge VINÇON, ancien Maire de Saint-Amand-Montrond.

A l'unanimité, les membres du conseil ne souhaitent pas associer la commune à cette opération du souvenir.

\* \* \*

#### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE DEPARTEMENTALE POUR L'ASSAINISSEMENT :**

Par délibération en date du 10 octobre 2008, Monsieur le Maire était autorisé à signer, en partenariat avec le Conseil Général, une convention d'assistance technique pour une durée de 5 ans dans le but d'assurer le suivi du système d'épuration collectif.

Toutefois, afin de se conformer à la nouvelle réglementation, il doit être procédé à sa résiliation le 31 décembre 2010 avec proposition d'une nouvelle convention pour une même durée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Par conséquent, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, autorisent Monsieur le Maire à signer une convention d'assistance technique départementale (ATD) en matière d'assainissement collectif avec le Conseil Général du Cher qui prendra effet dès sa notification, pour une nouvelle durée de 5ans.

## **REGLEMENT DE LA FACTURE POUR AVIS D'OBSEQUES DE MONSIEUR ALBERT LOT :**

Monsieur le Maire présente, pour règlement, aux membres du conseil municipal, une facture d'un montant de 87,91 € pour l'avis d'obsèques relatif à l'hommage rendu à Monsieur Albert LOT, ancien conseiller municipal, décédé le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable à la prise en charge de cette dépense.

\* \* \*

## **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE PRIVEE SAINTE MARIE POUR L'ORGANISATION D'UN SEJOUR EDUCATIF :**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil une demande de participation financière émanant de l'école privée Sainte Marie pour l'organisation d'un voyage éducatif à CHEDIGNY (Indre et Loire) du 5 au 8 avril 2011 pour les classes de CE et CM. 8 élèves de Nérondes seraient concernés.

Un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 18 Pour : 1 Abstention : 4 Contre : 13

Il ne serait pas donné de suite favorable à cette demande.

\* \* \*

## **SIGNALETIQUE DES VOIES COMMUNALES :**

A la demande des services fiscaux du Cher et afin d'assurer une mise à jour efficace des impositions foncières conformément à la loi, les communes doivent transmettre au service du cadastre les changements apportés à la liste des voies et au numérotage des immeubles.

Ainsi, il est établi comme suit les voies non répertoriées sur le cadastre :

Route du Minerai (anciennement voie départementale n° 26 de Nérondes au poids de fer)

Partie de la RD26 traversant le hameau de MILLY. Numérotée 1 – 3 – 5 – 7 – 9 – 11 – 13 – 15 – 17 et 2 – 4.

Place du Docteur Vilain (aboutissement de l'ancien chemin rural " dit de Milly ")

Anciennement Place du Bourg à Milly bordée par la route du Minerai donnant accès à l'impasse du Dr vilain numérotée 1 et 2

Impasse du Docteur Vilain (ancien chemin rural" dit de Milly ")

Part de la place du Docteur Vilain et se termine en impasse. Numérotée 2 – 4 – 6 – 8 – 10 – 12 et 1 – 3 – 5 – 7 - 9.

Route de la Font-Pinon (ancienne voie communale n° 8)

Part de la route du Minerai et rejoint la route de LA GUERCHE après la sortie d'agglomération. Numérotée 1 – 3 – 5 – 7 – 9 et 2.

Route du Chêne Creux (ancienne voie communale n° 1 de Dejointes au Thureau)  
Part du carrefour formé par la RD26 et la route de la Vallée pour aboutir rue du Puits Veslin à DEJOINTES. Numérotée 1 – 3 – 5 – 7 – 9 – 11 – 13 – 15 – 17 – 19 – 21 – 23 – 25 « la Bergerie de Bouy » et 2 – 4 – 6 – 8 – 10 – 12 – 14 – 16.

Route de la Vallée (anciennement voie communale n°2 de Bouy au Grand Chapelet puis voie n° 3 de la Cartonnerie au Grand Chapelet)  
Part du carrefour formé par la RD26 et la route du Chêne Creux pour aboutir en limite de la Commune de LA GUERCHE. Numérotée 1 – 1bis – 3 et 2 – 4 – 6 – 8 – 10 – 12.

Place de la Poste (anciennement place du Marché)  
Se situe au long de la RD976 Grande Rue entre les numéros 46 et 48.

Le Chat qui Fume  
Part de la rue des Ecoles (n°1) et se termine en impasse. Numéros 1 – 3 – 5.

Rue de la Croix Verte (ancien chemin rural de la Herse à la Croix Verte)  
Part de la rue des Tilleuls pour rejoindre la rue Neuve. Numéros 2 et 4.

Rue des Crots (ancien chemin rural dit " Rue des Crots "  
Part de la RD976 pour rejoindre la rue de la Digue. Numéros 1 – 2 – 4.

Rue des Erables (voie cadastrée AD 354 -358-360)  
Part de la rue Verte, dessert l'arrière de l'E.H.P.A.D de la Rocherie et le lotissement des Craies. Numéros 1 – 3 – 5 – 7 – 9.

Rue du Moulin à Vent  
Part de la rue Verte et se termine en impasse. Numéros 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 13 – 14 – 15 – 16 – 17 – 18 – 19 – 20.

Rue du Pont de Colinet (anciennement chemin rural de Nérondes à Ignol)  
Part de la rue de la Rocherie, croise le CR de Nérondes à Ignol et aboutit à la rue du 8 Mai 1945. Numéro 1

Rue du Paradis (anciennement chemin rural dit Rue du Cimetière).  
Part de l'intersection formée par la rue du Viaduc, la rue des Ecoles et la rue de la Croix Blanche. Dessert l'Espace Saint-Etienne, croise la rue Saint-Joseph, longe le parking de l'Eglise et aboutit à la rue du Cimetière. Numérotée 2 et 4.

\*\*\*\*

**Rue, Places, allées, chemins n'ayant pas d'appellation figurant sur le cadastre et ne possédant pas de numérotation**

Place de la Bascule : emplacement situé à l'intersection de la Rue des Ecoles et de la Rue de la Gare (RD 6 au PR 683)

Rue du Haras : Voie cadastrée AB 247 part de la RD 976 au PR 22 et se termine en impasse.

Allée de la Garenne : Chemin piétonnier longeant le stade municipal pour aboutir à l'étang.

Place de Dejointes : Triangle enherbé Situé entre la rue du Puit Veslin et le premier embranchement de la Rue d'en Bas.

Place de la Croix Blanche : Triangle bordé par la rue de la Croix Blanche et la rue des Ecoles.

A l'unanimité, les membres du conseil émettent un avis favorable à cette proposition.

## ❧ QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES ❧

- ⇒ Présentation de la brochure : la trame verte et bleue en France Métropolitaine
- ⇒ rapport d'activités 2009 du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Cher
- ⇒ Remerciements de la famille LOT suite au décès de M. Albert LOT
- ⇒ Information de la fédération française de cardiologie relative au parcours du cœur 2011
- ⇒ Rapport d'activités 2009 de gaz réseau distribution France (GRDF)
- ⇒ Plaquette d'informations de fédération française des motards en colère (FFMC)
- ⇒ Courrier de réseau ferré de France quant au rehaussement des quais de la gare SNCF
- ⇒ Courriers de Madame le Préfet du Cher et de Monsieur Rémy POINTEREAU relatifs au projet de réorganisation des services de gendarmerie dans le Cher.
- ⇒ Lettre de remerciements de l'APEEPN (association des parents d'élèves des écoles publiques de Nérondes) pour la subvention 2010
- ⇒ Lettre de remerciements du comité des fêtes de Nérondes pour la subvention 2010 et présentation du nouveau bureau
- ⇒ Remerciements de la fédération régionale des maisons de jeunes et de la culture de la région Centre pour la mise à disposition de la salle des fêtes du 3 au 10 novembre dernier lors de l'exposition scientifique « des Maths en somme ! »
- ⇒ Bilan de la collecte nationale de la banque alimentaire